COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Ces décisions peuvent être frappées d'appel devant la COMMISSION GENERALE D'APPEL du DISTRICT.
Il doit être interjeté par Lettre Recommandée, soit par télécopie ou par courrier électronique (avec accusé de réception) obligatoirement avec en tête du club, dans un délai de 7 jours, à compter de la date de parution sur le Bulletin Officiel. Le droit de constitution et d'instruction du dossier, sera directement débité sur le compte du club.

Réunion du Vendredi 8 Décembre 2023

Présents : Mme GARCIA (Présidente de la Commission), M. ZEDGUENIDZE, M. ZANDOMENEGHI, MM. LAURENT, M. THIABAUD.

Assiste à la séance :

Excusés :. M. COMBE, M. GOUSSET, Mme DOUZON.

Le Site du District Grand Vaucluse est mis à jour régulièrement, n'hésitez pas à le consulter : https://grandvaucluse.fff.fr/

DOCUMENTS > INFOS PRATIQUES > FOOT ANIMATION

Toutes correspondances avec la Commission Foot Animation doivent être envoyées à l'adresse mail du secrétariat du District secretariat@grandvaucluse.fff.fr

Calendrier des Dates importantes :

- 6 Avril — •FESTIVAL FOOT U13 - Finale Départementale
- 23 Mars — •CHALLENGE Finale Départementale U13
- 4 et 5 Mai — •FESTIVAL FOOT U13 - Finale Régionale (District des Alpes)
- 18 Mai — •CHALLENGE Finale Départementale U11
- 8 Juin — •JOURNEE NATIONALE DES DEBUTANTS U6 à U9

SANCTIONS – AMENDES :

Nous vous rappelons selon l'Annexe financières 2023/2024 :
A compter du 1er Novembre 2023,

- FORFAIT SIMPLE = 30€

- FORFAIT GENERAL = 20€
- Feuille de match illisible ou incomplète = 30€
- N° de licence manquant = 10€

La commission a voté à l'unanimité que si trop de Forfaits sont déclarés par le même club et la même équipe, l'équipe se verrait exclue des Poules. Cela concerne toute les catégories.

Des Contrôles des Feuilles de matchs ont été effectués, et la commission a constaté beaucoup trop d'infraction au règlement du Foot Animation.
Les irrégularités ont été transmises à la Commission compétente.

SECTEUR : U12-13

Le début des rencontres, coup d'envoi à 14H
Accueil des équipes 13h30

Merci de respecter ces horaires, pour la bonne tenue des rencontres et des clubs recevant qui sont susceptibles de recevoir des U14, des U18, des U19, des U15F et U18F à 15H00.

Concernant les modifications d'horaires des rencontres, pour les clubs recevant en même temps des U11, U13 et U15F et U18F, merci de vous organiser **1 SEMAINE** avant vos rencontres afin de prévenir officiellement les clubs visiteurs des changements d'horaires (match avancé à 10H ou 10H30 ou 11H,…. Match déplacé à 15H ou 15H30 ou 16H, …..)

POINTS DE RAPPEL sur le règlement des U13 :

- Seulement les licenciés (licence officielle FFF enregistrée) **U13, U12 ainsi que U11** à la condition d'y être autorisé médicalement dans la limite de **3 licenciés** peuvent être inscrits sur la feuille de match.
- La mixité est autorisée pour les U14F, U13F, U12F et U11F à la condition d'y être autorisée médicalement dans la limite de 3 licenciées.
- Les Autorisations parentales ne sont pas acceptées, les joueurs/joueuses sans licence officielle ne peuvent participer aux rencontres.
- Article – 160 Nombre de joueurs « MUTATION » : Dans toutes compétitions officielles des Ligues et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à 4 dont 1 maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des règlements généraux FFF.
- Le contrôle des licences doit être effectué avant le coup d'envoi.
- 1 Arbitre central doit être tiré au sort entre les 2 équipes, celui-ci doit avoir une licence officielle FFF (joueur, dirigeant).
- L'envoi de la feuille de match + la feuille des licences incombe au club recevant qui doit la faire parvenir au District dans les 48H. Les feuilles de matchs doivent être COMPLETEES et SIGNEES.
- **FMI pour les U12 et U13 de Niveau 1 à partir de la Phase 1**.

Des Contrôles des Feuilles de matchs ont été effectués, et la commission a constaté beaucoup trop d'infraction au règlement du Foot Animation.
Les irrégularités ont été transmises à la Commission compétente.

ENVOI DES FEUILLES DE MATCHES :

Les feuilles de matches doivent être récupérées par le club recevant et envoyées par mail via la boîte mail officiel au District à secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Lors de votre envoi, pour un meilleur suivi, merci de préciser dans l'objet du mail :
CATEGORIE (U12-U13) - FDM (Feuille de match) – Poule N° xx – Niveau N° xx

Le club recevant est responsable de l'envoi des feuilles de match.
Il sera appliqué match perdu par pénalité en cas de non-réception de la feuille de match.

FESTIVAL FOOT

DATES DE REPORT

SAMEDI 16 OU 23 DECEMBRE 2023

CLUBS CONCERNES :

	POULE 3
A	RC PROVENCE 4
B	SARRIANS COMETE 1
C	NYONS FC 1
D	DENTELLES FC 1
E	ORANGE FC 4

	POULE 4
A	ETOILE AUBUNE 3
B	SARRIANS COMETE 2
C	DENTELLES FC 2
D	PROVENCE RC 2
E	VENTOUX SUD 2

	POULE 20
A	TOUR D'AIGUES 3
B	VILLELAURE SOC 2
C	USR PERTUIS 3
D	FC CHEVAL BLANC 1
E	PLAN D'ORGON US 1

ATTENTION : LES CLUBS N'AYANT PAS PU RECEVOIR LE FESTIVAL FOOT AU 2 DECEMBRE EN RAISON D'ARRETE MUNICPAL SUR LEUR TERRAIN, DOIVENT JOUER LE 1ER TOUR LE 16 OU LE 23 DECEMBRE EN ACCORD AVEC L'ENSEMBLE DES CLUBS DE LA POULE CONCERNES.

Les joueurs ayant participé aux rencontres Festival foot le 2 décembre ne peuvent jouer aux dates de rattrapage du Festival Foot.

MATCHS REPORTES – JOURNEE 1 :

JOURNEE de rattrapage le 23/12/2023 ou 06/01/2024 ou avant si accord des clubs concernés.

POULE 2 :
FC VILLENEUVE 3 – ST DIDIER PERNES 1 (arrêté municipal) REPORTE AU 06/01

POULE 3 :
STOC VILLELAURE 1 – FC AVIGNON OUEST 1 REPORTE AU 06/01

POULE 4 :
GJ MONDRAGON MORNAS 22 – ETOILE D'AUBUNE 22 REPORTE AU 27/01
FC VILLENEUVE 24 – FC VILLENEUVE 22 (arrêté municipal) REPORTE AU 06/01

POULE 6 :
RCB BOLLENE 1 – NYONS FC 1 (arrêté municipal) REPORTE AU 06/01
AS PIOLENC 1 – US LAPALUD 1 (arrêté municipal) REPORTE AU 06/01

POULE 7 :
AVS CAMARET 1 – US CADEROUSSE 1 (arrêté municipal) REPORTE AU 06/01

POULE 8 :
US LE THOR 1 – FC CHEVAL BLANC 1 REPORTE AU 06/01

POULE 10 :
RCB BOLLENE 22 – ORANGE FC 24 (arrêté municipal) REPORTE AU 06/01
AC AVIGNON 24 – RC PROVENCE 22 REPORTE AU 06/01

POULE 11 :
FC VILLENEUVE 26 – ARC CAVAILLON 22 (arrêté municipal) REPORTE AU 06/01

AC AVIGNON 22 – US AVIGNON 22 REPORTE AU 06/01

POULE 12 :
US LAPALUD 2 – VENTOUX SUD 4 (arrêté municipal) REPORTE AU 06/01

POULE 13 :
US AVIGNON 1 – FC VILLENEUVE 5 REPORTE AU 06/01

POULE 18 :
BOLLENE FOOT 1 – ETOILE D AUBUNE 3 (arrêté municipal) REPORTE AU 06/01
US SERIGNAN 1 - MONDRAGON MORNAS (demande de report) REPORTE AU 06/01
RC PROVENCE 4 – NYONS FC 2 REPORTE AU 06/01

POULE 21 :
US LE THOR 3 – US TOURAINE 3 REPORTE AU 06/01

POULE 23 :
CAUMONT FC 2 – US AVIGNON REPORTE AU 06/01

RAPPEL - Feuilles de match Non reçues – JOURNEE 1 :

POULE 8 :
US TOURAINE 1 – SO VELLERON 1

POULE 10 :
FC TARASCON 22 – AVS CAMARET 22

POULE 11 :
US TOURAINE 22 – FC CHEVAL BLANC 22

POULE 14 :
ST ANDIOL OLYMPIQUE 1 – MORIERES ACS 1

POULE 18 :
JS VISAN 1 – AS PIOLENC 2

POULE 20 :
JSA 3 – FCEA 2

POULE 22 :
LES ANGLES EMAF 3 – US AVIGNON 3
FC TARASCON 1 – US LE THOR 2

MATCHS REPORTES – JOURNEE 2 :

JOURNEE de rattrapage le 23/12/2023 ou 06/01/2024 ou avant si accord des clubs concernés.

POULE 12 :
ETOILE D'AUBUNE 1 – COM SARRIANS REPORTE AU 23/12

POULE 18 :
ETOILE D'AUBUNE 3 – JS VISAN 1 REPORTE AU 23/12

RAPPEL - Feuilles de match Non reçues – JOURNEE 2 :

POULE 10 :
AVS CAMARET 22 – RC PROVENCE 22
ORANGE FC 24 – VENTOUX SUD 22

POULE 11 :

US AVIGNON 22 – US TOURAINE 22

POULE 13 :
FC CARPENTRAS 1 – FC AVIGNON OUEST 3

POULE 16 :
MAILLANE/EYRAGUES 2 – ST JEAN DU GRES FONTVIEILLE 1

POULE 19 :
FC FEMININ MONTEUX 1 – ESP SORGUES 1

POULE 22 :
US AVIGNON 3 – FC TARASCON 1

MATCHS REPORTES – JOURNEE 3 :

JOURNEE de rattrapage le 23/12/2023 ou 06/01/2024 ou avant si accord des clubs concernés.

POULE 15
PLAN D ORGON US – MISTRAL ACADEMIE REPORTE AU 06/01

POULE 23 :
LES ANGLES EMAF – CHATEAURENARD FA REPORTE AU 06/01

RAPPEL - Feuilles de match Non reçues – JOURNEE 3 :

POULE 1 :
LES ANGLES EMAF – VEDENE LES PONTET AC

POULE 3 :
AVIGNON OUEST FC – MOLLEGES/EYGALIERES FC

POULE 4 :
MONDRAGON/MORNAS GJ – ORANGE FC

POULE 6 :
PIOLENC AS – BOLLENE RCB
ORANGE FC – NYONS FC

POULE 7 :
VENTOUX SUD FC – CADEROUSSE US
ORANGE FC – MONTEUX O.

POULE 9 :
ST REMY FC – ALPILLES FC

POULE 10 :
VENTOUX SUD FC – BOLLENE RCB
RC PROVENCE – RC PROVENCE

POULE 11 :
LA TOUR D'AIGUES US – AVIGNON AC
ST JEAN DU GRES FONTV – CHEVAL BLANC FC

POULE 12 :
SARRIANS COM – RC PROVENCE
GRES D'ORANGE US – VENTOUX SUD FC

POULE 13 :
AVIGNON US – CARPENTRAS FC

CARPENTRAS FC – VILLENEUVE FC

POULE 16 :
TARASCON SC – GRAVESON ENT

POULE 18 :
BOLLENE FOOT –RC PROVENCE
VISAN JS 6 NYONS FC
POULE 19 :
CARPENTRAS FC – MONTEUX FCF
GRES D'ORAGE US – CAROMB SPC

POULE 23 :
MONTFAVET SPC – CAUMONT FC
TARASCON SC – AVIGNON US

FORFAITS SIMPLES – JOURNEE 3 :

POULE 23 : GRAVESON ENT 3

SECTEUR : U10-11

Le début des rencontres, coup d'envoi à 14H
Accueil des équipes 13h30

Merci de respecter ces horaires, pour la bonne tenue des rencontres et des clubs recevant qui sont susceptibles de recevoir des U14, des U18, des U19, des U15F, des U18F à 15H00.

Concernant les modifications d'horaires des rencontres, pour les clubs recevant en même temps des U11, U13, U15F et U18F, merci de vous organiser **1 SEMAINE** avant vos rencontres afin de prévenir officiellement les clubs visiteurs des changements d'horaires (match avancé à 10H ou 10H30 ou 11H,…. Match déplacé à 15H ou 15H30 ou 16H, …..)

POINTS DE RAPPEL sur le règlement des U11 :

- Seulement les licenciés (licence officielle FFF enregistrée) **U11, U10 ainsi que U9** à la condition d'y être autorisé médicalement dans la limite de **3 licenciés** peuvent être inscrits sur la feuille de match.
- La mixité est autorisée pour les U12F, U11F, U10F et U9F à la condition d'y être autorisée médicalement dans la limite de 3 licenciées.
- Les Autorisations parentales ne sont pas acceptées, les joueurs/joueuses sans licence officielle ne peuvent participer aux rencontres.
- Le contrôle des licences doit être effectué avant le coup d'envoi.
- L'envoi de la feuille de match + la feuille des licences incombe au club recevant qui doit la faire parvenir au District dans les 48H. Les feuilles de matchs doivent être COMPLETEES et SIGNEES.

ENVOI DES FEUILLES DE MATCHES :
Les feuilles de matches doivent être récupérées par le club recevant et envoyées par mail via la boîte mail officiel au District à secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Lors de votre envoi, pour un meilleur suivi, merci de préciser dans l'objet du mail :
CATEGORIE (U10-U11) - FDM (Feuille de match) – Poule N° xx – Niveau N° xx

Le club recevant est responsable de l'envoi des feuilles de match.
Il sera appliqué match perdu par pénalité en cas de non réception de la feuille de match.

CHALLENGE DEPARTEMENTAL
DU SAMEDI 25 NOVEMBRE 2023

FEUILLE DE CHALLENGE NON RECUES :

ZONE NORD :

ZONE SUD :

ZONE CENTRE :
Poule 10 : ST DIDIER PERNES – Feuilles de Challenge illisibles, merci d'envoyer vos documents en format pdf.

POULE 15 : CARPENTRAS FC – Manque la Feuille de résultats dans votre envoi.

FORFAIT :

SARRIANS COM 3
BOLLENE RCB 2
VISAN JS 1
ST SATURNIN 2
VENTOUX SUD FC 4
LES VALAYANS 1
ENTRAIGUES/ALTHEN ENT 2
SERRES US 1

MATCHS REPORTES – JOURNEE 1 :

JOURNEE de rattrapage le 23/12/2023 ou 06/01/2024 ou avant si accord des clubs concernés.

Poule 1 : CAUMONT FC 1 **REPORTE AU 06/01**
Poule 2 : ST DIDIER PERNES 1 **REPORTE AU 06/01**
Poule 3 : ST DIDIER PERNES 3 **REPORTE AU 06/01**
Poule 8 : VILLENEUVE FC 2 **REPORTE AU 06/01**
Poule 10 : BOLLENE RCB 2 **REPORTE AU 06/01**
Poule 11 : ST DIDIER PERNES 5 **REPORTE AU 06/01**
Poule 12 : AVIGNON US 4 **REPORTE AU 06/01**
Poule 12 : VILLENEUVE FC 6 **REPORTE AU 06/01**
Poule 14 : CAUMONT FC 2 **REPORTE AU 06/01**
Poule 16 : ORANGE FC 2 **REPORTE AU 06/01**
Poule 19 : COURTHEZON/JONQUIERES SC 6 **REPORTE AU 06/01**
Poule 21 : VAL DURANCE FA 4 **REPORTE AU 06/01**

AMANDES - Feuilles de matchs Non reçues – JOURNEE 1 :

Poule 2 : MISTRAL ACADEMIE 1
Poule 3 : ORANGE FC 1 – VELLERON SO 1
Poule 5 : MORIERES ACS 1
Poule 6 : ORANGE FC 3 - PIOLENC AS 2
Poule 7 : CARPENTRAS FC 2
Poule 8 : LE THOR US 1 – MISTRAL ACADEMIE 2
Poule 11 : VELLERON SO 4
Poule 12 : ENT ENTRAIGUES/ALTHEN 3
Poule 13 : CHATEAURENARD FA 3

POULE 13 : EYRAGUES O 3
Poule 14 : ST ANDIOL O 1
Poule 15 : MAILLANE SDE 2
Poule 16 : MONDRAGON/MORNAS 2
POULE 16 : LAPALUD US 1
Poule 17 : VELELRON SO 3
Poule 18 : EYRAGUES O 2
Poule 19 : PIOLENC AS 3

MATCHS REPORTES – JOURNEE 2 :

JOURNEE de rattrapage le 23/12/2023 ou 06/01/2024 ou avant si accord des clubs concernés.

Poule 16 : CAMARET AS 2 **REPORTE AU 06/01**
Poule 19 : LES MINOTS DU VASIO 4 **REPORTE AU 06/01**

AMENDES - Feuilles de matchs Non reçues – JOURNEE 2 :

Poule 4 : AVIGNON US 1
Poule 13 : EYRAGFUES O. 3
Poule 14 : CABANNES SDE 1

FORFAITS SIMPLES – JOURNEE 2 :

Poule 9 : GRAVESON ENT 2

MATCHS REPORTES – JOURNEE 3 :

JOURNEE de rattrapage le 23/12/2023 ou 06/01/2024 ou avant si accord des clubs concernés.

POULE 2 : VENTOUX SUD FC **REPORTE AU 23/12 ou 06/01**
POULE 8 : LES ANGLES EMAF **REPORTE AU 23/12 ou 06/01**
POULE 10 : SARRIANS COM **REPORTE AU 23/12 ou 06/01**
POULE 11 : VENTOUX SUD FC – ETOILE D'AUBUNE **REPORTE AU 23/12 ou 06/01**
POULE 16 : SARRIANS COM **REPORTE AU 23/12 ou 06/01**
POULE 17 : LES VALAYANS **REPORTE AU 23/12 ou 06/01**
POULE 18 : LA TOUR D'AIGUES 2 – LA TOUR D'AIGUES 3 **REPORTE AU 23/12 ou 06/01**
POULE 19 : VENTOUX SUD **REPORTE AU 23/12 ou 06/01**
POULE 21 : LES VIGNERES FC

RAPPEL - Feuilles de matchs Non reçues – JOURNEE 3 :

POULE 1 : NOVES O.
POULE 2 : ST DIDIER PERNES
POULE 3 : AUTRE PROVENCE US –PIOLENC AS
POULE 4 : AVIGNON AC –AVIGNON CFC – AVIGNON US
POULE 5 : GRAVESONT ENT
POULE 6 : VISAN JS – MONDRAGON/MORNAS GJ – CAMARET AS
POULE 7 : RASTEAU
POULE 12 : AVIGNON AC – AVIGNON US – AVIGNON CFC
POULE 13 : ST JEAN DU GRES FONTV
POULE 15 : CHEVAL BLANC FC
POULE 16 : CAMARET AS – LAPALUD US
POULE 18 : CAVAILLON ARC
POULE 19 : RC PROVENCE
POULE 20 : SORGUES ESP – AVIGNON CFC
POULE 21 : PERTUIS USR

FORFAITS SIMPLES – JOURNEE 3 :

POULE 2 : VEDENE LE PONTET 1 AC
POULE 7 : CALAVON FC
POULE 9 : GRAVESON ENT
POULE 19 : LAPALUD US
POULE 21 : CHEVAL BLANC FC

FORFAIT GENERAL :

POULE 6 : SAHUNE

SECTEUR : U8-U9

SAMEDI 16 DECEMBRE 2023

PLATEAU FUTSAL pour les U6-U7 & U8-U9

Le plateau est ouvert à tous les clubs du District Grand Vaucluse.

L'inscription se fait via le formulaire disponible sur le Site du District.

Site accueil : Vaison la romaine et Vedène.

U6-U7 : le matin – 9h30 – 12H
U8-U9 : l'après-midi – 13h30 – 16h30

Lors de la constitution des Poules U8-U9, nous intégrerons Maximum 2 équipes du même club par Poule. Des dérogations sont acceptées selon le secteur afin de ne pas faire 45 min ou plus de route pour les enfants et leurs parents.

ENVOI DES FEUILLES DE PLATEAUX :

Les feuilles de plateaux doivent être récupérées par le club recevant et envoyées par mail via la boîte mail officiel au District à secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Lors de votre envoi, pour un meilleur suivi, merci de préciser dans l'objet du mail :
CATEGORIE (U8-U9) - FDM (Feuille de match) – Poule N° xx.

Les Autorisations parentales ne sont pas acceptées, les joueurs/joueuses sans licence officielle ne peuvent participer aux rencontres.

AMANDES – FEUILLES DE PLATEAU NON RECUES – JOURNEE 3 CHEZ C :

POULE 11 : APT JS
POULE 15 : BOLLENE MJCV
POULE 16 : ENTRAIGUES/ALTHEN FC
POULE 26 : MONDRAGON/MORNAS GJ
POULE 30 : CAVAILLON ARC

RAPPEL - Feuille de Plateau manquante – JOURNEE 4 CHEZ D:

POULE 1 : ST REMY FC
POULE 3 : JONQUIERES SC
POULE 4 : LE THOR US
POULE 11 : GOULT ROUSSILLON AV
POULE 15 : SERIGNAN
POULE 16 : ST SATURNIN LES AVIGNON
POULE 19 : VISAN JS
POULE 20 : NOVES O.
POULE 23 : ST REMY FC
POULE 29 : MONDRAGON/MORNAS
POULE 31 : AVIGNON AC

CLUBS ABSENTS aux plateaux de la JOURNEE 4 :

LES ANGLES EMAF 3 – ENTRAIGUES/ALTHEN 2 – MISTRAL ACADEMIE 2 – MONDRAGON/MORNAS 1 – MONDRAGON/MORANS 2.

PARTICIPATION DES EQUIPES FEMININES AUX PLATEAUX EFF :

La communication entre clubs participant à des compétitions sportives est essentielle pour assurer le bon déroulement des événements.
Si un club qui a inscrit des équipes féminines en catégories U8-U9 prévoit de participer à un plateau de football EFF (École Féminine de Football), il est en effet recommandé de prévenir le club organisateur du plateau U8-U9 de votre absence. Cela permet d'organiser plus efficacement l'événement et de faire en sorte que toutes les équipes soient correctement réparties dans les rencontres.

Votre absence au plateau U8-U9 sera bien entendu pris en considération par la commission foot animation.

Lorsque vous prévoyez de ne pas participer à un plateau U8-U9, il est poli et respectueux de prévenir le club organisateur le plus tôt possible, idéalement plusieurs jours à l'avance, pour qu'ils puissent ajuster l'organisation en conséquence.

Il est important de maintenir une communication ouverte et respectueuse entre les clubs pour garantir que les événements sportifs se déroulent de manière harmonieuse. Cela permet également d'éviter des perturbations inutiles et d'assurer une expérience positive pour tous les participants.

SECTEUR : U6-U7

SAMEDI 16 DECEMBRE 2023

PLATEAU FUTSAL pour les U6-U7 & U8-U9

Le plateau est ouvert à tous les clubs du District Grand Vaucluse.

L'inscription se fait via le formulaire disponible sur le Site du District.

Site accueil : Vaison la romaine et Vedène.

U6-U7 : le matin – 9h30 – 12H
U8-U9 : l'après-midi – 13h30 – 16h30

Lors de la constitution des Poules U6-U7, nous intégrerons Maximum 2 équipes du même club par Poule.
Des dérogations sont acceptées selon le secteur afin de ne pas faire 45 min ou plus de route pour les enfants et leurs parents.

ENVOI DES FEUILLES DE PLATEAUX :

Les feuilles de plateaux doivent être récupérées par le club recevant et envoyées par mail via la boîte mail officiel au District à secretariat@grandvaucluse.fff.fr
Lors de votre envoi, pour un meilleur suivi, merci de préciser dans l'objet du mail :
CATEGORIE (U6-U7) - FDM (Feuille de match) – Poule N° xx.

Les Autorisations parentales ne sont pas acceptées, les joueurs/joueuses sans licence officielle ne peuvent participer aux rencontres.

AMENDES Feuilles de plateau Non reçues – JOURNEE 2 CHEZ B :

Poule 6 : CAVAILLON ARC
Poule 11 : VISAN JS
Poule 16 : AVIGNON OUEST FC

RAPPEL - Feuilles de Plateau Non reçues – JOURNEE 3 – CHEZ C :

POULE 1 : ST DIDIER PERNES
POULE 2 : MONTFAVET SC
POULE 6 : GORDES ESP
POULE 8 : CADEROUSSE US
POULE 16 : ENTRAIGUES/ALTHEN FC
POULE 17 : TARASCON SC

CLUBS ABSENTS aux plateaux de la JOURNEE 3 :

LA TOUR D AIGUES US 4 – BC ISLE 3 – LAPALUD US 2 – BOLLENE RCB 2 – MISTRAL ACADEMIE 1 - SORGUES ESP 2 – ALPILLES FC – SAHUNE – SERRES US 2 – VAL DURANCE FA 1 – CHEVAL BLANC FC 1

PARTICIPATION DES EQUIPES FEMININES AUX PLATEAUX EFF :

La communication entre clubs participant à des compétitions sportives est essentielle pour assurer le bon déroulement des événements.
Si un club qui a inscrit des équipes féminines en catégories U6-U7 prévoit de participer à un plateau de football EFF (École Féminine de Football), il est en effet recommandé de prévenir le club recevant du plateau U6-U7 de votre absence. Cela permet d'organiser plus efficacement l'événement et de faire en sorte que toutes les équipes soient correctement réparties dans les rencontres.
Votre absence au plateau U6-U7 sera bien entendu pris en considération par la commission foot animation.

Lorsque vous prévoyez de ne pas participer à un plateau U6-U7, il est poli et respectueux de prévenir le club organisateur le plus tôt possible, idéalement plusieurs jours à l'avance, pour qu'ils puissent ajuster l'organisation en conséquence.

Il est important de maintenir une communication ouverte et respectueuse entre les clubs pour garantir que les événements sportifs se déroulent de manière harmonieuse. Cela permet également d'éviter des perturbations inutiles et d'assurer une expérience positive pour tous les participants.

ORGANISATION DES PLATEAUX U6-U7 :

Temps de jeu : 50 Minutes

1ère rotation :	Ballon magique
2ème rotation :	Match 4c4 (3 + 1 GB)
3ème rotation :	Match 4c4 (3 + 1 GB)
4ème rotation :	Match 4c4 (3 + 1 GB)
5ème rotation :	Match 4c4 (3 + 1 GB)

Permettre à TOUS les enfants de PROGRESSER, de JOUER et de prendre du PLAISIR

	TEMPS DE JEU EFFECTIF	NIVEAU	NOMBRE DE POSSESSIONS
BALLON MAGIQUE	7'15"	Enfant « débutant »	13,5
		Enfant « débrouillé »	14,5
MATCH	5'35"	Enfant « débutant »	11
		Enfant « débrouillé »	18

En moyenne: **30 secondes GAGNEES** à chaque but marqué dans des buts avec filets

Direction Technique Nationale - La pratique U6-U7

PERFORMANCES 2024

LE BALLON MAGIQUE

U6 U7

OPTIMISATION DES TEMPS D'ACTIVITÉ ET DES CONTENUS PROPOSÉS

GRANDS PRINCIPES

- **Educateur équipe 1 (E1) transmet le ballon au 1er joueur rouge ou jaune** (passe dans les pieds du joueur).
- **Le joueur ayant le ballon doit aller marquer dans le but adverse en éliminant son adversaire.**
  - Si l'adversaire récupère le ballon, il tente de marquer à son tour.
  - Si le ballon est récupéré par le GB; relance à son partenaire.
  - Si le ballon sort en touche ou en sortie de but, E1 injecte un 2ème ballon en criant « Ballon magique ». Les joueurs se disputent alors ce ballon.
  - A la fin de la séquence, les enfants quittent le terrain par les portes latérales et on recommence avec 2 autres.

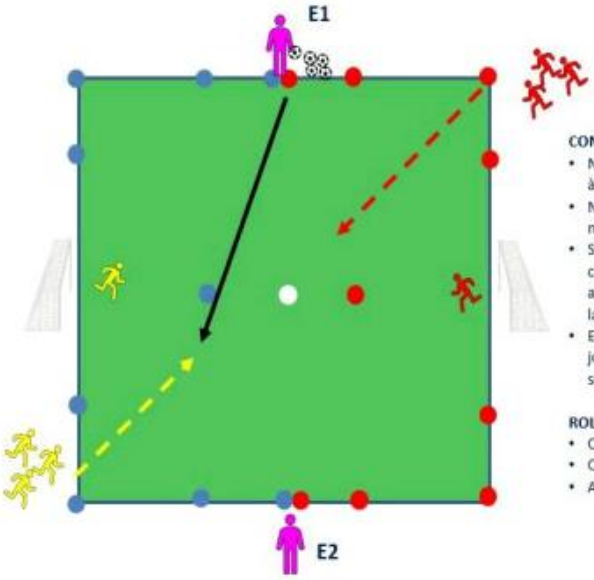

CONSEILS pour E1 :

- Ne pas dépasser 30 secondes de jeu (1 à 2 ballons)
- Ne pas donner le ballon toujours à la même équipe
- Sur le ballon magique, donner correctement le ballon (à la main ou aux pieds) pour favoriser le contrôle de la part des enfants.
- Essayer de donner le ballon à un joueur/joueuse l'ayant eu le moins souvent.

ROLE DE E2 :

- Conseille, guide les joueurs
- Contrôle le temps de la séquence
- Au bout de 4 passages, changer les GB

Direction Technique Nationale - La pratique U6-U7

PERFORMANCES 2024

Guide éducateurs à retrouver sur le Site du District Grand Vaucluse : https://grandvaucluse.fff.fr/

Dans l'onglet DOCUMENTS > INFOS PRATIQUES > Foot Animation > Guide de l'éducateur U6 à U9.